Bilan du projet « halte à la violence et jeux dangereux »

1) Introduction

Si les incidents graves dans le cadre scolaire (port d'un couteau, agressions, vols, dégradations…) sont plutôt rares, les pratiques violentes ainsi que les jeux dangereux sont de plus en plus courants et présents dans la cour de récréation.
L'apel des Augustins s'est intéressé à ces pratiques et a mené une action de prévention auprès des enfants de 6ème, leurs parents et leurs enseignants avec l'intervention de Mme **DUWELZ**, présidente de l'association **SOS Benjamin.**

L'**intervention** s'est déroulée sur deux journées: lundi 14 et mardi 15 mars.
Une durée d'une heure était consacrée à chaque classe de 6ème, accompagnée de son professeur.
La **conférence** destinée uniquement aux adultes était organisée le lundi soir à 20h.

2) Intervention auprès des 6èmes:

Objectifs:

- Information et prévention sur les dangers des jeux dangereux et les pratiques violentes.
- Compréhension de ce qu'est un comportement à risque.
- Prise de conscience des blessures physiques et psychologiques, des handicaps et des risques mortels liés à ces pratiques.
- Prise de conscience des poursuites pénales suite à une violence volontaire ou pas.

Déroulement de l'intervention **:**

1ère partie

- ***Présentation de l'Association et de son objectif:***

L'association SOS Benjamin est née d'un drame, celle de la mort de Benjamin Duwelz dans l'enceinte de son école suite à un jeu dangereux.
Le rôle de l'association est d'informer, prévenir et lutter contre les pratiques violentes et les jeux dangereux**.**

- ***Questions de Mme Duwelz:***

Pourquoi vous jouez ? Qu'est-ce qu'un jeu dangereux? Connaissez-vous des jeux dangereux? Quelle est la différence entre victime et agresseur? La moquerie fait-elle partie des jeux dangereux? Quels sont les jeux dangereux que vous connaissez ?

- ***Dessin d'une durée de 10 mn***

Les enfants dessinent une situation d'agression qu'ils ont vécue ou leur participation à un jeu dangereux. Les dessins sont anonymes.

2ème partie

- ***Analyse des jeux pratiqués et connus par les enfants:*** Les enfants expliquent la règle d'un jeu dangereux ou d'une pratique violente qu'ils connaissent ou qu'ils ont pratiqué, leurs dangers et leurs conséquences.

- ***Les blessures causées par les jeux dangereux et les pratiques violentes:***

Il y en a deux sortes:

1) les blessures physiques : bleus, fractures, entorses….

2) les blessures psychologiques: perte de confiance en soi, agressivité, manque de sommeil, manque de concentration….

- ***Explication de la respiration et l'importance de l'oxygène :***

Avec l'appui d'un diaporama Mme Duwelz explique aux enfants la fonction des artères carotides et l'importance de l'oxygène pour la survie du cerveau et toutes les cellules du corps. Quand on manque d'oxygène on devient comme un poisson rouge hors de son bocal.

- ***Cas clinique*: *L'histoire de Théo et Jonathan*:** un coup de coude dans le sternum de Jonathan porté par Théo en jouant a anéanti la vie de deux familles. Jonathan est handicapé à vie, il est nourrit par des tuyaux et son cœur s'affaiblit de jour en jour.

Théo est enlevé à sa famille, placée dans une structure pour jeunes délinquants, suivi par des thérapeutes et doit payer 48 mille euros à sa majorité.

- ***Cas pénal***: A partir de 13 ans, les mineurs sont reconnus responsables pénalement au regard de la loi française.

3ème partie

- ***Conclusion et conseils de Madame Duwelz :***

Ne jamais participer à un jeu sans connaître les règles du jeu.

Qu'on soit victime ou témoin d'une agression il faut en parler aux adultes autour de soi (professeurs, proviseur, CPE, infirmière, médecins, ses parents, la police, la gendarmerie) pour se faire aider et punir l'agresseur. Chacun a le droit à la protection de la loi.

- ***Echange avec les élèves***

Conclusion et bilan:

Si beaucoup de ses élèves connaissent des jeux dangereux, rares sont ceux qui en parlent et qui en perçoivent les dangers.

Les dessins et après étude de quelques-uns ont montré qu'au moins un sur deux des élèves connait un jeu dangereux auquel il a participé ou a été victime de violence verbale ou physique.

Les enfants étaient réceptifs et très attentifs aux explications de Mme Duwelz. Elle a pris le temps de répondre à toutes leurs questions sans donner le mode d'emploi des jeux mais en insistant sur l'interdiction de toucher le cou de son copain et de demander la règle avant d'accepter d'intégrer le jeu.

Quand nous avons demandé aux enfants leur avis sur l'intervention, ils nous ont répondu par les suivantes phrases:

« C'était superbe »

« C'était intéressent »

« J'ai appris beaucoup de choses »

« Je ne savais pas que ces jeux étaient dangereux »

« Je ne connaissais pas ces jeux »

« Je ne jouerai plus au catch »

Nous avons eu de nombreux retours positifs des parents étonnés de toutes les informations que les enfants avaient retenues.

Cependant aucun retour des professeurs. Nous ne savons pas si l'intervention a été un

sujet de discussion ou de débat entre les professeurs et les élèves. Les enfants à qui nous avons posé la question nous ont dit que le sujet n'a pas été abordé du tout en classe.

L'objectif de l'intervention a été atteint: donné la parole aux enfants pour repérer les pratiques dangereuses qu'ils connaissent et pour pouvoir les informer et leur expliquer les risques et les conséquences de ces pratiques et de ces jeux.

Madame Duwelz, avec son vécu, ses années d'expérience sur le terrain, sa présence à la fois simple et professionnelle a su intéressé les enfants au sujet, les a mis en confiance et a pu les faire réagir.

Nous ne pouvons qu'espérer le retour de Madame Duwelz pour continuer notre prévention dans les autres classes.